



## Session de la Société botanique du Centre-Ouest

Association sans but lucratif fondée en 1888 et régie par la loi de 1901

### Session Bryologie en Ardennes - 2017

Du lundi 10 au vendredi 14 avril 2017

**Direction scientifique :** Pascal AMBLARD (CBNBP) avec la collaboration d'Olivier BARDET (CBNBP) et de Pierre BOUDIER (SBCO)

**Programme :** étude des Bryophytes ardennaises

**Réunion d'accueil :** Elle devrait avoir lieu le dimanche 9 avril en fin de journée. Heure et lieu seront précisés aux participants ultérieurement

**Rendez-vous :** lundi 10 avril 2017 sur les quais de Meuse, Quai Camille Desmoulins, 08500 REVIN à 9 h

**Déplacement :** covoiturage.

**Hébergement :** Comme toujours à la charge des participants. Le mieux et le plus agréable : entre Fumay, Revin, Monthermé, donc Vallée de la Meuse et de la Semois. Il y a des hôtels et des chambres d'hôtes (par exemple : <http://www.meuse-semoy-tourisme.com>)

**Repas :** pique-nique tirés des sacs pour les repas de midi

**NOUVEAU : les inscriptions se font en ligne sur le site de la SBCO**

<http://www.sbco.fr> (onglet Sessions)

### Session Bryologie en Ardennes - 2017

Formulaire à joindre à votre règlement **après inscription en ligne**

Nom(s) et prénom(s) : .....

Adresse complète : .....

Code postal : .....Ville : .....

Téléphone portable : ..... Courriel : .....

joint à ce bulletin un chèque de **30 € (15 €** pour les moins de 30 ans avec photocopie de la carte d'identité) couvrant l'intégralité des frais de session. **OU**

joint à ce bulletin un chèque de **60 €** pour les participants à titre **professionnel** (seule inscription permettant de bénéficier d'un certificat de présence).

**Note importante :** Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'inscription **sur le site de la SBCO**. Les inscriptions non suivies de l'envoi d'un chèque dans les 15 jours à compter de la date d'inscription en ligne seront annulées. Seront prioritaires **les organisateurs de sessions passées et les volontaires pour la rédaction des comptes rendus placés en liste d'attente**. Vous devez être à jour de votre cotisation annuelle 2017 (17 €). 20 places disponibles.

**DÉSISTEMENT :** pour éviter autant que possible les désistements tardifs ; remboursement de 50% si annulation jusqu'à 30 jours avant la date de l'ouverture de la session. Pas de remboursement après cette date. Dans tous les cas, remboursement de 100% des frais de session si vous trouvez un remplaçant.

Date :

Signature :

**UN chèque par session à envoyer au Président, Yves PEYTOUREAU :**  
**SBCO - BP 80098 - 16200 JARNAC**